

Des élus locaux mobilisés

Pour sauver la cimenterie Calcia de CRUAS

18 NOVEMBRE

Annnonce de la Direction Générale d'HeidelbergCement de la fermeture du site de production de ciment blanc de Cruas à brève échéance et le licenciement de 66 salariés.



19 NOVEMBRE

1^{re} rencontre des représentants syndicaux CGT, en mairie, avec Rachel Cotta Maire, Bernard Reynaud 1^{er} adjoint, Yves Boyer Président de la CC ARC et Bernard Noël Vice-président à l'économie.

Ils découvrent avec étonnement, inquiétude et incompréhension la fermeture du seul site de production française de ciment blanc Calcia.

20 NOVEMBRE

1^{re} rencontre avec le directeur du site Calcia de Cruas Jean-Noël Willard. Suivie d'une conférence de presse où les élus de l'intercommunalité ARC et la mairie demandent la continuité de l'activité de la cimenterie.

27 NOVEMBRE

Rencontre avec les représentants des salariés et les élus, en mairie, organisée par le député Hervé Saulignac.



Hervé Saulignac

1^{er} et 2 DÉCEMBRE

Le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est officiellement enclenché par une réunion au niveau national et une autre au niveau local. La phase de négociation de ce plan est pour l'instant fixée à 3 mois.

3 DÉCEMBRE

1^{re} rencontre des élus avec le cabinet ONEIDA chargé de la recherche de repreneurs pour le site. Il s'est engagé à informer les partenaires des offres.



Olivier Amrane conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Notre position



L'objectif de tous les élus locaux, départementaux et régionaux : **le maintien de l'activité actuelle et le retrait du projet de fermeture** ; ou à défaut, tout mettre en œuvre collectivement pour une reprise de l'activité.

Hommage Samuel PATY

Le 21 octobre, Rachel Cotta, entourée de nombreux élus, du corps enseignant et des forces de l'ordre (pompiers, gendarmerie, PSPG et police municipale) ont rendu hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné pour avoir défendu la liberté d'expression. Le Maire a rappelé le rôle essentiel des enseignants, piliers de notre République.



NOUVEAUTÉ

Projet de la place publique



➤ Réunion de chantier avec les élus Mathieu Perrin et Franck Ferroussier

Au cours du mois de juin, une réflexion sur l'aménagement de la place de l'Îlot Casino a été relancée, en lien avec le SDEA, les commerçants et les riverains. Suite aux fouilles archéologiques réalisées jusqu'à début décembre, le projet d'aménagement de la place continue.

Projet les Halles de la Filature



La réalisation du futur centre commercial à la filature avance. Présentation de l'avant projet architectural pour une installation, courant 2021, d'une **supérette du groupe Casino** et de la boulangerie-pâtisserie Lou Picouret.

◀ Première maquette non définitive

Deux nouvelles entreprises installées



➤ **Damien et Hubert Creteau**, cruassiens de longue date, ont créé leur activité depuis février 2020, avec leur expérience reconnue et leur professionnalisme.



◀ **Romuald Kindt**, avec une expérience de plus de 25 années de management opérationnel au sein de site logistique et industrielle sur des fonctions de chef de projets opérationnel, responsable méthodes et directeur logistique et industriel, a créé depuis novembre 2020 la société SAS COPPIL. SAS COPPIL, est spécialisée dans le conseil et l'accompagnement des Dirigeants d'entreprise industrielle et logistique.

INFOS SÉCURITÉ

La vidéoprotection



Un projet repensé pour plus de sécurité

- Une première tranche modifiée afin de **positionner les caméras aux endroits les plus sensibles** comme le stade de foot.
- **17 caméras** pour un coût de **291 586,56 €**.
- **Obtention d'une subvention du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes de 47 970 €** pour la dernière tranche d'installation lancée à l'automne.
- **Aucune demande de subvention** n'avait été déposée par la municipalité précédente.



Philippe Meunier, Vice-président du Conseil régional - Délégué à la sécurité ^

Interview de Serge Galvé



Pouvez-vous décrire le système de vidéo protection qui équipe notre commune ?



Antoine Madeira
conseiller municipal ^

Serge Galvé
adjoint à la sécurité ^

Les images sont envoyées sur un serveur informatique situé en mairie. Elles sont conservées 20 jours avant d'être effacées. Seules 4 personnes sont habilitées par la Préfecture à les visionner. Il est formellement interdit de les diffuser ou de les communiquer à un tiers. Et nos caméras ne filment pas le domaine privé.

Les façades des habitations sont « floutées » automatiquement afin de respecter l'intimité de chacun. Nos caméras ont un véritable effet dissuasif. Depuis leur installation fin juillet, il y a moins de dégradations et d'incivilités. Par exemple, il n'y a eu aucune intrusion ou dégradation dans la salle des fêtes grâce à celles installées face à la Mairie.

Passer l'été en toute sécurité



Opération pour un « *village tranquille* »



Pour répondre à l'exaspération face aux incivilités, la municipalité a décidé de mettre en place des rondes de nuit durant l'été dernier.



12 rondes
avec le policier municipal et les élus



46 rondes
avec une société de gardiennage



1 preuve de plus
de la nécessité d'un policier municipal supplémentaire

CRUAS EN IMAGE

en décembre



Les lettres aux Père Noël

Les lutins, chargés du secrétariat du Père Noël, ont installé une boîte aux lettres devant la médiathèque. Les petits Cruassiens pouvaient y déposer leur lettre avant la dernière levée pour le Pôle Nord, le 18 décembre au soir !



La bûche du C.C.A.S.

Dans cette période difficile, le C.C.A.S. a décidé que Noël devait être fêté dignement. Un « bon spécial bûche de Noël » sera remis aux bénéficiaires du colis du secours populaire. Cette traditionnelle bûche de Noël, sera bien-sûr fabriquée par nos deux boulangers.

Téléthon 2020 confiné mais mobilisé

4 871 € de dons récoltés



Les colis de Noël

Jeudi 10 décembre à la salle des fêtes, dans le strict respect des consignes sanitaires, un colis gourmand a été distribué à nos aînés par le C.C.A.S.



Les Services Techniques en action

Comme chaque année, nos services techniques ont merveilleusement décoré et illuminé notre village.



Et Cruas s'illumine...

Grâce au talent de nos agents municipaux, de l'association Patrimoine en fête et des Cruassiens participant au concours « J'aime Noël 2020 », notre village s'est habillé de lumière.



L'École de Musique innove

Le centre musical organise des cours en vidéo conférence. Un dispositif appelé « Blog Note » permet aux élèves d'accéder à des supports pédagogiques durant la période de fermeture.



Yoga à distance

Les professeuses Julie Audry-Cottier et Valérie Cardoso, de l'association Yoga énergie détente, se sont mobilisées afin de continuer les cours à distance en vidéo.